

REUNION DU BUREAU DU 30 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION N°B18/118

Avenant N°3 à la Convention Opérationnelle entre la Ville de Romans-sur-Isère, la Communauté d'Agglomération Valence Romans et l'EPORA Site Félix-Valantin

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- VU le Décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU la délibération 17-168 du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2017 relative aux délégations accordées au Bureau et au Directeur Général,
- VU le Programme Pluriannuel d'Intervention 2015-2020, approuvé par la délibération n°14/073 du Conseil d'Administration en date du 4 décembre 2014 et sa mise à jour approuvée par la délibération n°18/008 du CA en date du 9 mars 2018.
- VU la Convention opérationnelle approuvée par délibération N°15-231 du Conseil d'Administration du 20 novembre 2015 signée le 18 janvier 2016, l'Avenant N°1 à la Convention opérationnelle approuvée par délibération N°16-044 du Conseil d'Administration du 11 mars 2016 signé le 2 mai 2016, l'avenant N°2 à la convention opérationnelle approuvée par délibération N°17-177 du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2017 signé le 5 février 2018 avec la commune de Romans-sur-Isère, la Communauté d'Agglomération Valence Romans et l'EPORA,

Sur proposition du Président,

- ✓ Approuve les termes de l'avenant N°3 à la convention opérationnelle entre la Ville de Romans-sur-Isère, la Communauté d'Agglomération Valence Romans et l'EPORA, relatif au site Félix Valantin ;
- ✓ Mandate la Directrice Générale, dans les limites de la délibération 17/168 du Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2017 précitée, à l'effet de signer cet avenant et de mener à bien toutes les actions nécessaires à sa mise en œuvre

Le Secrétaire général
pour les affaires régionales
Auvergne-Rhône-Alpes

La Directrice Générale
Florence HILAIRE

Le Président du Conseil d'Administration
Hervé REYNAUD

06 DEC. 2018